

Vidéo 4 : INSTRUMENTS DE FINANCEMENT – Prêts bancaires

Bonjour. Aujourd’hui, nous poursuivons la description des principaux instruments de financement, et en particulier les prêts bancaires. Nous allons également introduire les paramètres servant à mesurer le risque de crédit.

Un prêt (loan) est un accord bilatéral entre un emprunteur et un prêteur (banque ou institution financière). À la différence des titres tels que les actions et les obligations, ils ne sont généralement pas échangés sur un marché secondaire. Les prêts leveragés (leveraged loans) sont des prêts émis par des entreprises fortement endettées.

[Slide garanties et covenants]

Les prêts sont généralement accompagnés de garanties afin d’assurer le bon remboursement des sommes prêtées. Il y a deux types de garanties :

- Tout d’abord, il y a les garanties financières. Elles se présentent sous la forme du gage d’un actif au bénéfice de la banque et qu’elle pourra récupérer en cas de défaut du client. Cet actif gagé est appelé le collatéral du prêt. Il peut s’agir d’une hypothèque sur un bien immobilier, d’un actif financier, de cash déposé sur un compte bloqué...
- Ensuite, il y a les garanties personnelles. Les exemples les plus connus sont les cautions du Crédit logement qui garantissent les emprunts immobiliers des particuliers ou encore les cautions des parents par exemple pour garantir un emprunt étudiant

Par ailleurs, certains contrats de prêts, et c’est notamment le cas pour les prêts leveragés, sont assortis de clauses particulières qui protègent le prêteur ; ce sont les covenants. Les covenants sont l’ensemble des conditions que l’emprunteur accepte tant qu’il n’a pas remboursé le prêt. En général, ils portent sur le paiement des intérêts, les taxes, les assurances, ou le montant supplémentaire de dette ou d’actif que l’entreprise doit avoir. Par exemple, les covenants financiers donnent des contraintes sur les ratios financiers de l’entreprise. Un dépassement de ces ratios conduit les prêteurs à effectuer des actions correctrices. Les covenants financiers comprennent par exemple des contraintes sur le montant minimum de cash-flows que doit dégager l’entreprise pour couvrir ses dépenses.

Le but des covenants est de fournir au prêteur un gage que le risque attaché au loan ne va pas se détériorer de manière inattendue d’ici la maturité.

Ce qui rend un portefeuille de prêts bancaire risqué, c’est que le portage des prêts sur le bilan de la banque est associé à une grande incertitude sur les montants et la date des remboursements de ces dettes par les clients.

Les banques ont développé des méthodes d’analyse du risque de leurs clients (détermination de la probabilité de défaut), des transactions (détermination du taux de recouvrement et de l’exposition au moment du défaut) et de leur portefeuille de crédit (modélisation des dépendances des défauts et des effets de corrélation). La modélisation du risque de la banque sur un prêt est plus complexe que celle d’autres types de classes d’actifs (actions, obligations sans risque) à cause de l’asymétrie de sa loi de distribution. La valeur d’un prêt est limitée à la hausse contrairement à celle des actions. En effet, si la situation d’une société s’améliore, la banque n’en profite pas car la société peut se refinancer à un taux plus attractif. À l’inverse, si la situation de l’entreprise se dégrade, la banque en

subit pleinement les conséquences car la marge que lui rémunère le prêt octroyé ne change pas. Cette asymétrie est caractéristique du risque de crédit et on la retrouve au niveau de la loi des pertes du portefeuille de la banque.

[Slide paramètres de risque]

Dans le scénario où le client de la banque n'est plus en mesure de rembourser sa dette, la banque ne récupérera qu'une fraction du montant prêté. Premièrement, la banque doit connaître son exposition à chaque prêt, mesurée par le montant d'Exposition Au Défaut (EAD), que l'on peut définir comme la perte que peut subir la banque sur ce prêt au moment du défaut de son client. Suite au défaut, la banque enclenche une procédure de recouvrement auprès de son client. La banque récupère une fraction R , le taux de recouvrement, du montant du prêt. La modélisation de la perte sur un prêt passe donc par l'estimation de la perte en cas de défaut (Loss Given Default LGD = 1 - R). Enfin, la modélisation du risque de défaut est complète lorsqu'on dispose de la probabilité de défaut (Probability of Default ou PD) ou, de façon plus précise, de la structure par terme des probabilités de défaut de l'emprunteur.

[Slide Formule perte = sévérité x indicatrice du défaut]

Le produit entre la perte en cas de défaut et l'exposition au défaut s'appelle la sévérité de la perte. Vue d'aujourd'hui, la perte L à venir est donc une variable aléatoire égale au produit de la sévérité de la perte et de la variable indicatrice du défaut :

[Slide Formule EL]

Enfin, on obtient le niveau de perte moyenne, l'expected loss, noté EL égal au produit de l'EAD, de la LGD (la perte en cas de défaut) et de la probabilité de défaut :

[Slides What have we learnt?]

En résumé, qu'avons-nous appris ?

- Un prêt est un accord bilatéral entre un emprunteur et une banque
- De nombreux prêts sont assortis de garanties personnelles ou financières, ainsi que de covenants.
- Les principaux paramètres de risque sur un prêt sont l'exposition (montant en risque), la probabilité de défaut (PD) et la perte en cas de défaut (LGD)